



QUARTIERS LE PETIT PUY - LA GARDETTE

Madame le Maire d'Embrun
remercie les habitants des quartiers
qui sont venus à la rencontre des élus

COMPTE-RENDU DE LA VISITE DE PROXIMITÉ DU 30 OCTOBRE 2015

LE PETIT PUY

- Voirie :

- Des problèmes d'eau de ruissellement perdurent aux Terrasses.
- La voirie en haut du hameau est très abimée, notamment suite aux travaux de Gaudy, mais aussi à cause du déneigement.
- Il est demandé plus de soin dans le déneigement.
- Des filets à neige pour limiter les phénomènes de congères sont demandés.
- Un STOP pourrait être positionné à la sortie de la route menant au Petit Puy, pour sécuriser le carrefour.
- Le carrefour en bas de la route des Puys, à l'intersection du chemin de Ste Marthe est dangereux. Un travail avec le Département est à mener. La réalisation d'un rond-point serait l'idéal.
- Nommer le pont « Pont de la Brune » et faire un panneau.

- Eau et assainissement :

- Un point est fait sur la qualité de l'eau et les problèmes de goût. Ceux-ci s'expliquent essentiellement par le temps de stagnation de l'eau dans les tuyaux d'approvisionnement.
- Des travaux d'eau et d'assainissement sont programmés en avril 2016 aux Terrasses. Des conventions de servitude sont à établir pour le passage des réseaux d'assainissement, ce qui est un peu complexe (nombreux propriétaires, indivision..)

- Environnement :

- Les bennes à déchets verts sont appréciées, mais il est demandé qu'elles restent plus longtemps en place. Cela est difficilement envisageable, car quand la benne reste 2 jours ou plus, elle se remplit de poubelles et autres encombrants.
- Un point est fait sur le chantier à venir des lignes THT. La commune rappelle sa position en faveur de l'enfouissement. Les riverains craignent pour l'état des routes et des chemins si les engins de chantier les empruntent. Un état des lieux notamment des routes sera fait par la commune avant le démarrage des travaux qui seront suivis attentivement par la commune. Les habitants sont invités à signaler en mairie tout démarrage de chantier.
- Eclairage public : Echange sur les problématiques d'économie d'énergie et de mises aux normes des réseaux.
- Une boîte aux lettres est demandée, à côté du point de dépôt des poubelles.

LA GARDETTE

- Voirie :

- Déneigement : attention à ne pas gêner l'accès aux propriétés.
- La commune précise qu'elle n'a pas de projet d'acquisition de la voie privée qui dessert les habitations.
- Le carrefour en bas de la route des Puys, à l'intersection du chemin de Ste Marthe est dangereux. Un travail avec le département est à mener. La réalisation d'un rond-point serait l'idéal.
- Il faudrait essayer d'améliorer la visibilité sous le pont SNCF en travaillant le marquage au sol.
- La vitesse est globalement un problème sur la route des Puys.
- Le projet d'élargir la voie d'accès au quartier est compromis. Le terrain qui aurait permis l'élargissement n'étant pas dans le domaine public.

- Assainissement :

- Il n'y a pas de projets d'accroître le réseau d'assainissement pour desservir de nouvelles propriétés.

- Environnement :

- Des remontées plutôt positives sur le point de collecte des ordures ménagères malgré des incivilités.
- Les arbres morts situés sur un ancien chemin muletier seront coupés.

- Autres sujets....

- Des questions sont posées sur l'urbanisation des terrains, les règles qui s'appliquent...
- Le parking Pasteur va être prochainement réparé et redevenir payant
- Des problèmes d'eau stagnante sur le pont de la Clapière sont évoqués.

Vous avez des propositions pour votre quartier ou la commune d'Embrun ?

*Ecrivez à :
Madame le Maire
Hôtel de Ville - BP 97
05208 Embrun Cedex*